



**REUNION DE TRAVAIL AVEC LE PRESIDENT DE LA PLATEFORME
REGIONALE MULTI-ACTEUR DE LA CHAINE DES VALEURS
MANIOC EN AFRIQUE CENTRALE**



COMPTE RENDU

Janvier 2019

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la deuxième tranche de financement du FODEC, le PRASAC a organisé un atelier régional pour la formation des leaders des plateformes nationales multi-acteurs qui s'est tenu du 04 au 06 décembre 2018 à Yaoundé (Cameroun). Le succès de cette rencontre a motivé les leaders des plateformes à adresser une lettre de remerciement à l'attention de la Direction Générale du PRASAC via le Président de la plateforme régionale.

En date du 28 décembre 2018, le Président de la Plateforme régionale a donc adressé deux courriers dont l'un portant remerciement du PRASAC et l'autre sur la demande d'audience auprès du Directeur Général. Faisant suite à cette demande, le Président de la plateforme régionale a effectué le déplacement de N'djaména pour s'éjourner du 02 au 05 janvier 2019. Il était accompagné du Président de la plateforme nationale du Tchad ainsi que de certains de ses membres.

La visite au PRASAC s'est déroulée les 03 et 04 janvier au cours de laquelle une séance de travail s'est tenue avec l'équipe du PRASAC composée du Directeur Scientifique (DS), du Directeur Administratif et financier (DAF), du Contrôleur Financier (CF) et du Chef de service Statistiques, informations et Communication (SIC) qui est en même temps Secrétaire en appui au bureau de la PMA CV Manioc. Les points ayant fait l'objet d'échanges portent sur les éléments ci après :

1. Comment améliorer la visibilité des Plateformes multi-acteurs de la chaîne des valeurs manioc ?
2. Quelles approches pour harmoniser les synergies dans le domaine du manioc en Afrique Centrale (PROPAC, CTA, PRASAC, Union Européenne ...)
3. Quelles leçons et opportunités à saisir du GCP 21 au Bénin : avec CAVA II, IITA, TAAT (Dr Chysantus AKEM du TAAT, Pr SANNI du CAVA II et Pr AKORODA du GCP 21 sont disponibles).
4. Comment organiser les expositions du colloque manioc du PRASAC ? Est-ce qu'on peut envisager l'entrée payante des visiteurs ?

Le présent compte rendu donne les détails et conclusions de ces échanges.



Photo 1 : Seance de travail au bureau du DS-PRASAC

2. RESUME DES ECHANGES

A l'entame de la réunion, le Directeur scientifique du PRASAC, **Dr MOULIOM PEFOURA Alassa**, a remercié le Président de la plateforme régional **M. MBANDA NJILE Georges**, de l'initiative prise pour venir rencontrer le PRASAC. Il a apprécié à juste titre les efforts consentis et surtout les motivations qui ont prévalu à cette visite. Il a aussi rassuré que malgré l'absence du DG, les conclusions de cette rencontre seront fidèlement transmises et le tout nécessaire serait fait. Il a enfin invité l'équipe de la plateforme à présenter les points inscrits à l'ordre du jour.

Dans son mot introductif, le Président de la plateforme régionale réitère ses remerciements au PRASAC pour le soutien permanent aux activités des plateformes. Il a en particulier rappeler l'importance des équipements informatiques acquis du PRASAC pour appuyer leur fonctionnement et souligne les défis majeurs qui se présentent à ces plateformes. Avant d'exposer ses intentions sur les principaux points d'échanges, il a présenté l'état d'exécution des différentes plateformes nationales et régionale.

2.1 Etat d'exécution des activités des différentes plateformes

Dans la présentation de ce point, il est à noter que 50% des plateformes connaissent un bon niveau d'avancement quant au processus de leur régularisation. En effet, le Cameroun, la Centrafrique et le Tchad ont eu à tenir chacun, une assemblée Générale constitutive avec renouvellement ou reconduction du bureau. Les membres acquités de leurs droits d'adhésion sont plus importants au Cameroun (31), alors que dans les deux autres pays, ceux-ci se mobilisent pour répondre aux besoins financiers de la plateforme au gré des urgences. Les documents juridiques des plateformes sont engagés et mis en circuit pour l'autorisation administrative. Concernant le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale, le processus de formalisation des plateformes nationales reste timide, ces trois pays n'ayant pas encore amorcé la structuration élargie. Des efforts doivent être fait pour réunir les acteurs, tenir une assemblée générale, valider les documents juridiques et engager la procédure administrative. Il apparait ici, la nécessité d'une bonne animation devant motiver les acteurs à rattraper le temps perdu. Toutefois, pour les appuis logistiques, les pays sont déjà dotés des équipements informatiques du PRASAC à l'exception de la Guinée Equatoriale dont le besoin reste à préciser pour engager la démarche d'acquisition de ces matériels.

Pour les activités de 2019, celles engagées par toutes les plateformes nationales concernent :

- (i) poursuivre de la sensibilisation des acteurs en vue de leur mobilisation et de la collecter des droits d'adhésion,
- (ii) établir des états des besoins en formation pratiques,
- (iii) procéder à l'identification des membres (carte de membres).

Au niveau de la plateforme régionale, les activités prévues en 2019 sont les suivantes :

- (i) organiser, à titre volontaire, des deux rencontres régionales entre les différents leaders pour la plainification définitive des activités urgentes :
 - a. une rencontre régionale à N'gaoundéré (Cameroun) entre la RCA-TCHAD et la plateforme régionale ;

- b. une rencontre régionale à Kye-Ossi entre le Cameroun, le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale ;
- (ii) finaliser le dossier de plaidoyer à la CEMAC et autres Institutions internationales ;
- (iii) faire la consolidation des états des besoins en formation en vue de mieux cibler les thématiques et les formateurs ;
- (iv) appuyer la Centrafrique dans le processus d'organisation du Forum sur le manioc en Afrique centrale.

Après avoir pris connaissance de ces activités, le PRASAC a encouragé le Président à persévérer dans cette vision. L'échéance de consolidation des ces programmations par les Plateformes est fixée à fin mars 2019, ce à quoi le PRASAC été évoqué le souci de timing pour la réalisation de ces activités et surtout la nécessité de pouvoir communiquer à temps avec les partenaires cibles. Toutefois, l'intérêt de produire un rapport assez consistant a été mentionné et les participants se sont accordés à pouvoir apprécier plus tard ses efforts engagés par les plateformes elles mêmes. Ainsi, il a été retenu les points suivants :

- bien préparer les plans d'actions nationaux pour une meilleure exploitation au niveau régional lors des rencontres de N'gaoundéré et de Kye-Ossi ;
- privilégier l'esprit de partage ou de duplication des activités d'une plateforme à une autre (suivant l'importance de l'activité) ;
- harmoniser dans la mesure du possible, les logiques d'intervention et de sensibilisation entre les plateformes ;
- procéder aux appuis logistiques de la plateforme en Guinée Equatoriale afin d'être au même niveau de compétence.



Photo 2 : séance de travail sur la mise au point des activités des plateformes

2.2 Améliorer la visibilité des Plateformes nationales et régionale manioc

La question de visibilité des plateformes a été évoquée dans le but d'attirer l'attention du PRASAC quant à sa propre visibilité. Sur ce point, le Président a insisté sur la multiplicité des plateformes en Afrique Centrale au gré des projets. Alors que les plateformes Manioc ont été initiées par le PRASAC, il est important de les rendre visibles pour limiter leur prolifération. L'avantage du PRASAC est celui d'avoir été le premier fondateur des plateformes Manioc, celles qui existent l'ont été sous la base des ses initiatives. Il importe donc de tout mettre en œuvre

pour la reconnaissance des plateformes du PRASAC au double plan administratif et opérationnel, toutes choses pouvant matérialiser les efforts de l'institution. Aussi est-il écessaire de les rendre performantes à travers une bonne communication horizontale et verticale en insistant sur les aspects de :

- la localisation : la plateforme régionale doit être localisée par son bureau et son fonctionnement ;
- la conduite des activités de terrain : faciliter la mobilisation des acteurs, les formations pratiques, la participation aux rencontres internationales,
- les adresses et contacts : adresses mails et courriers, carnet d'adresse des partenaires sur le manioc,
- la facilité de contact avec les Ministères sectoriels et les autres partenaires : si les plateformes Manioc du PRASAC sont connues par les partenaires du PRASAC ainsi que les ministères de tutelle, elles seront plus fortes et mieux écoutées dans le plaidoyer. Le PRASAC doit être le parrain de la plateforme régionale auprès de tous ses partenaires nationaux et internationaux ;
- la diversification des sources de financement : au-delà des appuis du PRASAC, les plateformes doivent mobiliser les cotisations des membres et s'imposer dans la filière pour diversifier ses sources de financement.

Après cet exposé, le DS note que le PRASAC prend acte de ces suggestions et qu'une réflexion sera menée dans ce sens. En guise de proposition, il a suggéré que la Plateforme régionale puisse se rapprocher du Ministère de l'agriculture via l'IRAD pour solliciter un local devant l'abriter. A cette suggestion, le Président a fait savoir que la question avait déjà été étudiée, et constat a été fait que ce ministère n'a pas suffisamment des bureaux. Le Président précise que l'appui sollicité auprès du PRASAC vise à assurer douze mois (une année) de location comme phase d'installation, qui pourra être relayée par la plateforme elle même.

2.3 Approches pour harmoniser les synergies dans le domaine du manioc en Afrique Centrale (PROPAC, CTA, FAO, PRASAC, Union Européenne)

Cette préoccupation a été abordée en lien avec l'existence de nombreuses plateformes Manioc développées au gré des projets conduits sur cette spéculation. Dans son intervention, le Président a insisté sur le caractère néfaste de cette situation. Il a illustré ses propos par l'activité des visites d'échanges entre producteurs qui a d'abord été initiée et réalisée par le PRASAC avec la participation de la PROPAC. Mais, sous financement du CTA, la même activité avec les mêmes acteurs a été encore réalisée alors que les efforts auraient pu être concentrés pour d'autres actions. Il pense pertinemment que les seules plateformes concrètes sont celles créées par le PRASAC. Elles devraient avoir la reconnaissance de tous les partenaires et ceux-ci devraient les appuyer pour une bonne dynamique de la filière. Pour y arriver, il a suggéré que le PRASAC étudie la possibilité *d'organiser une rencontre de concertation entre les différentes insitutions impliquées dans la filière Manioc en Afrique Centrale.*

L'équipe du PRASAC a suivi avec beaucoup d'intérêt cette analyse et a été marquée par la proposition faite. Le DS a remercié le Président et a promis de faire part au DG pour engager une réflexion pertinente dans ce sens.

2.4 Leçons et opportunités du GCP 21 au Benin (CAVA II, IITA, TAAT, Dr Chysantus AKEM, Pr SANNI du CAVA II et Pr AKORODA du GCP 21 sont tous disponibles).

En guise de rappel, le Président de la Plateforme régionale, a mentionné la faible participation de l'Afrique Centrale dans les rencontres internationales sur le manioc, notamment celle du GCP 21 tenue à Cotonou au Benin en Avril 2018. Il a regretté ce fait et interpelle le PRASAC à assurer pleinement ce rôle de coordination d'informations.

En effet, les leçons retenues du GCP 21 de Cotonou sont relatives à l'existence de nombreux programmes continentaux dont bénéficie largement l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit notamment des programmes suivants :

- (i) CAVA II « Cassava Adding Value » qui concerne l'ensemble des pays africains, visant à leur permettre d'améliorer leurs systèmes de production de semences, de conservation et de distribution. L'Afrique Centrale est bien éligible, mais n'est pas représentée par manque de leader. Le Pr SANNI, Coordonnateur dudit projet, est ouvert aux échanges en vue de faire bénéficier cette partie de l'Afrique ; il suffira alors que le PRASAC en prenne l'initiative.
- (ii) TAAT « Technologies for African Agricultural Transformation » est un programme conduit sous l'égide de l'IITA et concerne l'ensemble des pays d'Afrique centrale. Le Coordinateur actuel dudit programme est un Camerounais, Dr Chysantus AKEM, qui est bien disposé à impliquer les pays.
- (iii) GCP 21 avec son Directeur Général le Pr. AKORODA reste une piste importante pour faire le lobbying sur le manioc ;
- (iv) Roots and Tubbers, Colombie.

Au vu de toutes ces opportunités, le PRASAC retient qu'il y a urgence à rechercher les contacts avec les personnes et programmes concernés. Cependant, la nécessité d'avoir un projet ou programme d'activités accrocheur est évidente. Il a donc été demandé de constituer une équipe technique (PRASAC-Plateforme) devant réfléchir sur les axes ou thématiques appropriées de ces programmes (CAVA II et TAAT) en vue d'en proposer/formuler un projet PRASAC servant de base d'échanges avec les personnes ciblées.

2.5 Organiser les expositions lors du colloque manioc du PRASAC et possibilité d'envisager une entrée payante des visiteurs

Abordant ce point, le Président a d'abord remercié le PRASAC d'avoir pris en compte, dans la troisième annonce du colloque, la place importante des producteurs. Cette place avait manqué lors des deux premières annonces et cela rendait difficile les préparatifs pour les expositions. En effet, compte tenu du délai assez court pour la tenue du Colloque, le Président a pensé qu'il était nécessaire de discuter avec l'organisateur sur les aspects de produits d'exposition, de la nature des participants et de leurs prises en charge et des modalités d'exposition.

Globalement, le Président estime que pour le Cameroun, des efforts doivent être faits pour favoriser une diversité des produits d'expositions. Pour cela, il a été ciblé des produits classiques (Gari, couscous, bâton, miondo, cossettes, bobolo, sauces à base des feuilles, etc.) qui seront exposés par les régions spécialisées. Pour les produits non classiques (pain, emballages, amidons, etc.), le syndicats ou corps professionnels seront conviés. Cependant,

dans les autres pays, par souci de transport, les producteurs sélectionnés apporteront des produits secs et faciles de conservation.

Le Président informe qu'une première séance de travail avec les producteurs a été réalisée et le souci de lancer les préparations de ces produits a été évoqué. Aussi, la question de prise en charge des producteurs reste à élucider ; aucune réponse n'a pu être donnée à ce jour. Ainsi, la question fondamentale suivante a été posée : **Quelle réponse donnée aux producteurs et faut-il engager les différentes plateformes nationales à préparer les exposants ? au vu du délai très court, peut-on envisager le report du colloque manioc du PRASAC ?**

Avant de laisser la parole au PRASAC, le Président informe que son souhait est de retenir 05 participants par plateforme nationale qui seront pris en charge. Il relève aussi les manquements qui n'ont pas permis d'anticiper sur certains blocages d'organisation :

- Absence de représentant des plateformes dans les comités *ad hoc* et local du colloque. En d'autres termes, l'implication des PF manioc dans l'organisation du colloque s'impose ;
- Manque de concertation entre les acteurs du projets et faible implication des acteurs des plateformes dans le processus de préparation ;
- Le manque de visibilité sur les partenaires techniques et financiers capables d'appuyer la participation des producteurs à ces genre de rencontre.

Les éléments de réponse donnés par le PRASAC sont relatives aux actions menées et aux informations générales. Le DS du PRASAC donne les informations sur les points suivants :

- le PRASAC a été reçue en audience par le Ministre de la Recherche scientifique qui a promis de parrainer l'événement et de supporter certaines charges ;
- Des courriers de la DG ont été envoyés aux Etats (ministères sectoriels) pour solliciter leurs appuis à la participation des plateformes nationales mais aucune réponse positive n'est encore parvenue ;
- Les partenaires techniques et financiers du Tchad (AFD, PAM, FAO, GIZ) ont été sensibilisé sur le colloque ainsi que la participation des plateformes.

S'agissant des questions posées par le Président, le DS demande d'attendre le retour du DG pour la réunion interne qui statuera sur ces points.

3. CONCLUSION

La rencontre a été qualifiée de succès par l'ensemble des participants qui ont beaucoup apprécié l'initiative du Président de la plateforme régionale. Ils ont regretté que cela puisse intervenir vers la fin des activités du projet Manioc alors que ces échanges auraient permis de rectifier certaines choses.

La plateforme régionale est très importante pour la visibilité du PRASAC et surtout pour promouvoir la filière Manioc en Afrique Centrale. Elle a besoin d'être soutenue techniquement et financièrement et surtout stratégiquement. Le dossier de plaidoyer est en cours de

préparation, il servira de document de base pour échanger et communiquer avec les partenaires. Dans cette perspective, le PRASAC devra soutenir la plateforme dans son processus de reconnaissance par les structures nationales et régionales.

Le PRASAC retient la nécessité d'une forte implication des plateformes au Colloque Manioc et leurs parrainages auprès de ses partenaires techniques et financiers. Il exhorte les leaders à tenir leurs engagements de réaliser deux rencontres régionales (Ngaoundéré et Kye-Ossi) pour échanger et clarifier leurs plans d'action pour l'année 2019. Il a enfin promis que les points débattus seront étudiés en interne afin d'engager des réflexions appropriées pour donner suite aux sollicitations.

Fait à N'djaména, le 07/01/19

Les Participants

M. MBANDA JILE Georges, Président de la Plateforme régionale Manioc
M. ROMLELEM LOKARMIAN André, Président de la Plateforme nationale du Tchad
Dr MOULIOM PEFOURA Alassa, Directeur Scientifique du PRASAC
M. YAPARA DJONBE, Directeur Administratif et Financier du PRASAC
M. MBOMIO NCHAMA Apolonio, Contrôleur Financier du PRASAC
M. DAOUD BORGOTO, Chef Service Statistiques, Information et Communication